

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 8 juillet 2013 à 20h00, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Alexander Tomeo – district #3
 Normand Clermont – district #5

Absence :

Robert Beauchamp – district #4

Absence motivée :

Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption du procès-verbal du 10 juin 2013
- 3.- Adoption des comptes à payer au 30 juin 2013

ADMINISTRATION

- 4.- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire/indicateurs de gestion 2012/adoption
- 5.- Beach Club/location du site de transbordement/autorisation
- 6.- L'Aide aux enfants handicapés Blainville/Deux-Montagnes Inc./camp de jour estival « Camp Caméléon » pour les jeunes lourdement handicapés/demande d'aide financière
- 7.- Ville de Deux-Montagnes/33^e édition du tournoi de golf/souper
- 8.- Bell Canada/contrat pour le service public d'appel d'urgence 9-1-1/renouvellement
- 9.- Union des municipalités du Québec/tragédie Lac-Mégantic/don

URBANISME

- 10.- Comité consultatif d'urbanisme/26-06-13/adoption du procès-verbal
- 11.- Comité consultatif d'urbanisme/26-06-13/subdivision du lot 1 732 346
- 12.- Comité consultatif d'urbanisme/26-06-13/projet de règlement pour l'implantation d'une garderie en zone résidentielle lot # 3 558 863/autorisation

SÉCURITÉ

- 13.- Pompier à temps partiel/démission/acceptation
- 14.- Pompier à temps partiel/engagement
- 15.- Ville de Saint-Eustache/protocole d'entente/autorisation de signature
- 16.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 17.- Période de questions
- 18.- Levée de la séance

ADOPTION DE L' ORDRE DU JOUR

13-07-128

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE l' ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

13-07-129

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2013

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE le procès-verbal du 10 juin 2013 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

Avant de procéder à la délibération et l'adoption de la résolution suivante, Monsieur le Maire Denis Gravel, déclare ses intérêts dans la quincaillerie Marcel Gravel Inc.. Il s'abstient de participer aux délibérations et au vote du paiement de factures en provenance de sa quincaillerie.

13-07-130

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 JUIN 2013

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 28 juin 2013 au montant de 92 676,94 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 28 juin 2013 au montant de 497 288,74 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L' UNANIMITÉ

13-07-131

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE/INDICATEURS DE GESTION 2012/ ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE conformément à l'article (L.R.Q., c. M-22.1) de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et l'Arrêté ministériel de février 2012, les indicateurs de gestion pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012, soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BEACH CLUB/LOCATION DU SITE DE TRANSBORDEMENT/
AUTORISATION

13-07-132 Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'AUTORISER la location au Beach Club, du site de transbordement situé sur la 38^e Rue, samedi le 20 juillet et dimanche le 11 août 2013 et ce, selon les modalités de leur lettre datée du 14 juin 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-133 L'AIDE AUX ENFANTS HANDICAPÉS BLAINVILLE/DEUX-MONTAGNES
INC./CAMP DE JOUR ESTIVAL « CAMP CAMÉLÉON » POUR LES JEUNES
LOURDEMENT HANDICAPÉS/DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QU'UNE aide financière au montant de 150 \$, soit octroyée à L'Aide aux enfants handicapés Blainville/Deux-Montagnes Inc., afin de permettre à un enfant de la Municipalité de Pointe-Calumet, de participer au camp de jour estival « Camp Caméléon » pour les jeunes lourdement handicapés et ce, pour une durée de six (6) semaines à l'été 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-134 VILLE DE DEUX-MONTAGNES/33^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF/
SOUPER

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'ASSISTER au souper de la 33^e édition du tournoi de golf de la Ville de Deux-Montagnes, le 12 juillet 2013, au profit de divers organismes par l'entremise du Fonds jeunesse, culture, loisirs et santé de la Ville de Deux-Montagnes, par l'achat de deux (2) billets au coût de 55 \$ chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-135 BELL CANADA/CONTRAT POUR LE SERVICE PUBLIC D'APPEL
D'URGENCE 9-1-1/RENOUVELLEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-Calumet a renouvelé avec Bell Canada, une entente relative au service 9-1-1, appelée service public d'appel d'urgence 9-1-1, SPAU 9-1-1;

CONSIDÉRANT QU'en guise de renouvellement, la copie du contrat initial SPAU 9-1-1 ne requiert aucune signature ni confirmation de la municipalité et sera automatiquement renouvelée pour un terme de dix (10) ans;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Normand Clermont

062

D'ACCEPTER la reconduction de l'entente pour le service public d'appel d'urgence 9-1-1, SPAU 9-1-1 avec Bell Canada, tel que stipulé dans le contrat et ce, pour une durée de dix (10) ans. Une copie du contrat est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-136

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC/TRAGÉDIE LAC-MÉGANTIC/DON

ATTENDU la tragédie survenue à Lac-Mégantic le 5 juillet dernier, causée par le déraillement et l'explosion d'un train transportant du pétrole;

ATTENDU QUE devant l'ampleur de cette tragédie, l'Union des municipalités du Québec a lancé un appel à la solidarité à l'ensemble du monde municipal pour venir en aide à la Municipalité de Lac-Mégantic et à ses citoyens dans la reconstruction de leur communauté;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec invite les municipalités à faire des dons en argent au nom de l'UMQ pour le fonds en fidéicomis « Tragédie/Lac-Mégantic 2013 »;

ATTENDU QUE la Municipalité de Pointe-Calumet est solidaire de la Municipalité de Lac-Mégantic;

ATTENDU QUE la Municipalité de Pointe-Calumet souhaite contribuer financièrement au fonds mis en place par l'Union des municipalités du Québec pour venir en aide à cette communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE la Municipalité de Pointe-Calumet autorise le versement d'une somme de 1000 \$ à L'Union des municipalités du Québec, à titre de contribution au fonds Tragédie/Lac Mégantic 2013, afin de venir en aide à la Municipalité de Lac-Mégantic touchée par une tragédie ferroviaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-137

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/26-06-13/ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme, tenue le 26 juin 2013, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-138

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/26-06-13/SUBDIVISION DU LOT 1 732 346

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

063

QUE le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, Frédéric Brisson de la firme Labre & Associés, en date du 6 juin 2013 et démontrant la subdivision du lot 1 732 346 pour créer les lots 5 327 179 à 5 327 183 du Cadastre du Québec, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-139

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME/26-06-13/PROJET DE RÈGLEMENT POUR L'IMPLANTATION D'UNE GARDERIE EN ZONE RÉSIDEN-
TIELLE LOT # 3 558 863/AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le Directeur des services municipaux, Monsieur Guy Simoneau, à faire les démarches nécessaires auprès de nos avocats Prévost Fortin Daoust, pour la préparation d'un règlement pour la construction d'une garderie en zone résidentielle et selon les spécifications des documents fournis, sur le lot 3 558 863 à Pointe-Calumet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-140

POMPIER À TEMPS PARTIEL/DÉMISSION/ACCEPTATION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

D'ACCEPTER la démission du pompier à temps partiel et chef des opérations, Monsieur Patrick Bergeron, effective le 31 mai 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-141

POMPIER À TEMPS PARTIEL/ENGAGEMENT

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE le conseil municipal autorise l'engagement de Monsieur Danny Labelle, effectif le 5 juillet 2013, au poste de pompier à temps partiel pour le service des incendies de la municipalité.

Ce pompier est assujetti à une période probatoire d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-07-142

VILLE DE SAINT-EUSTACHE/PROTOCOLE D'ENTENTE/AUTORISATION
DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente à intervenir avec la Ville de Saint-Eustache pour le service de centre d'urgence 9-1-1, pour une période de dix (10) ans et ce, à compter du 1^{er} mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE DE QUESTIONS

13-07-143

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QU'À 20h32, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale